



Edité le : 31/12/2025

Rapport d'analyse Page 1 / 3

Communauté de Communes Lodévois et Larzac
MAGNETTE

Espace Marie Christine BOUSQUET
1 place Francis Morand
34700 LODEVE

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (**).

Identification dossier :	LSE25-182869	Analyse demandée par :	ARS DD DE L'HERAULT
Identification échantillon :	LSE2512-26663-1	N° Prélèvement :	00332053
N° Analyse :	00333823	Nature:	Eau de distribution
Point de Surveillance :	CENTRE ROQUEREDONDE	Code PSV :	0000001159
Localisation exacte :	HABITATION 4 place de la mairie robinet cuisine		
Dept et commune :	34 ROQUEREDONDE		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,8002493000	Y :	3,2117588000
UGE :	2087 - CC. LODEVOIS ET LARZAC		
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Type de visite :	D1	Type Analyse :	D1
Nom de l'exploitant :	COM. COMMUNES LODEVOIS ET LARZAC 1 PLACE FRANCIS MORAND 34700 LODEVE		
Nom de l'installation :	LL-ROQUEREDONDE CENTRE	Type :	UDI
Prélèvement :	Code : 001026 Prélevé le 17/12/2025 à 12h09 Réception au laboratoire le 17/12/2025 à 15h09 Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / CALMETTES Jessica - LSEHL Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Conditions de prélèvements : IND		
Traitement :	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 17/12/2025 à 22h49

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
------------------------	-----------	--------	----------	--------	----	--------------------	-----------------------	--------

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	
Mesures sur le terrain								
Température de l'eau	11D1@	10.9	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25 #
pH sur le terrain	11D1@	7.7	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0	6.5	9 #
Chlore libre sur le terrain	11D1@	0.57	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	11D1@	0.64	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Bioxyde de chlore après dégazage	11D1@	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Durée de dégazage	11D1@	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
Analyses microbiologiques								
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	11D1@	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0 #
Escherichia coli (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	11D1@	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	34BSIR*	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect de l'eau	11D1@	0	-	Analyse qualitative				
Odeur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative				
Saveur	11D1@	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	11D1@	< 5	mg/l Pt	Comparateurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur	11D1@	0	-	Qualitative				
Turbidité	11D1@	5.6	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
Analyses physicochimiques								
Analyses physicochimiques de base								
Conductivité électrique brute à 25°C	11D1@	408	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50	200	1100 #
Paramètres de la désinfection								
Bromates	11SPDCH	< 3.0	µg/l BRO3-	Chromatographie ionique	NF EN ISO 15061	3.0	10	#
Cations								
Ammonium	11D1@	< 0.05	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	Méthode interne M_J077	0.05		0.10 #
COV : composés organiques volatils								
Solvants organohalogénés								
Bromoforme	11SPDCH	0.21	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.20		#
Chloroforme	11SPDCH	13	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.10		#
Dibromochlorométhane	11SPDCH	1.4	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05		#

Edité le : 31/12/2025

Identification échantillon : LSE2512-26663-1

Destinataire : Communauté de Communes Lodévois et Larzac

Paramètres analytiques		Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	#
Dichlorobromométhane	11SPDCH	3.6	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.05			
Somme des trihalométhanes	11SPDCH	18.21	µg/l	HS/GC/MS	NF EN ISO 10301	0.50	100		

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

- 11D1@** ANALYSE (D1) EAU DE DISTRIBUTION (ARS11-2020)
11SPDCH ANALYSE (SDPCH) SOUS-PRODUITS DE LA DESINFECTION (ARS11-2024)
34BSIR* ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)

Eau respectant les limites de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Eau ne respectant pas les références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres suivants :

- Turbidité

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Marion MAJCHRZAK
Technicienne de Laboratoire

